

l'enseignement en question(s)

Revoir les rythmes scolaires : la réforme illusoire ?

Adapter l'école aux rythmes de l'enfant : on en parle depuis des années. Mais rien ne bouge. Et si c'était la réforme impossible ?

On appelle ça un serpent de mer. C'est-à-dire un débat qui va, qui vient. Et qui, en l'espèce, n'aboutit jamais.

Les constats sont vieux : l'école a largement été organisée en fonction des travaux des champs, qui réclamaient autrefois la main-d'œuvre enfantine – ceci explique par exemple le long congé d'été. Mais le modèle est dénoncé depuis longtemps. Et l'horaire scolaire est contesté dans ses trois dimensions :

- l'organisation de la journée scolaire néglige ces moments où la vigilance de l'enfant est à son sommet (le matin et en fin d'après-midi) ;

- l'organisation de la semaine offre un temps mort de deux jours (samedi/dimanche) que les experts trouvent trop long ;

- l'organisation de l'année propose un été trop long, des périodes de cours trop inégales et des congés d'une semaine (Toussaint, Carnaval) inefficaces (les experts conseillent de généraliser les congés de deux semaines, réellement reposants, quitte à rétrécir les « grandes vacances »).

Toutes ces observations ont été consignées en 1991 dans le rapport d'une Commission des rythmes scolaires qui s'était ba-

sée sur des travaux scientifiques bien plus anciens. Bref : tout cela est connu depuis longtemps.

Et... rien ne bouge.

Depuis 1992, chaque gouvernement promet de se pencher sur la question. C'est encore le cas de l'exécutif Demotte, dont l'accord de majorité parle « *d'étudier l'opportunité de réorganiser le calendrier des congés scolaires et de l'horaire journalier pour mieux prendre en compte le rythme des élèves* ».

C'est une... phrase type. Une « figure imposée » des accords de majorité, et que ses auteurs jettent sur papier sans beaucoup d'illusions. Au demeurant, Joëlle Milquet (CDH) a déjà éteint tout espoir de toucher au calendrier annuel – « *Ce n'est pas une priorité* », a fait savoir le cabinet de l'Education. Comprenez : c'est mort. La ministre n'exclut pas un « débat » sur l'horaire de la journée, mais l'intention reste floue.

Le fait est là – connu : nos habitudes (notamment vacancières) sont telles que toute velléité de modifier l'agenda scolaire suscite une levée de boucliers. En proposant notamment de raccourcir les grandes vacances ou d'écorner le week-end, la Commission des rythmes scolaires de 1991 avait

violemment cabré le secteur horeca et les réactions n'avaient pas été moins vives du côté des parents et, plus largement, du monde du travail. Résultat : le ministre d'alors, Jean-Pierre Grafé (CDH), enterra l'affaire. En 1995, le ministre Philippe Mahoux (PS) fut pareillement bousculé quand il proposa de déplacer les congés de Toussaint et Pâques. Ce fut la bronca. Et le serpent de mer fila sous l'eau.

C'est le souvenir de ces polémiques qui porte le politique à éviter le sujet. Certes, on l'a dit, la problématique des rythmes scolaires figure dans chaque accord de majorité (histoire d'apaiser les acteurs pédagogiques qui sont demandeurs de changements...) mais le politique laisse couler car il sait que réformer braverait trop d'habitudes.

Sera-ce le cas de cette législature, encore une fois ? Côté politique, on parle mezza-voce d'une « *réforme impossible* ». La Ligue des familles, elle, n'a jamais lâché l'os. Et compte revenir à la charge à l'occasion du Pacte d'excellence à bientôt négocier avec les acteurs de l'école. « *La réforme est possible et les esprits ont mûri.* »

On le vérifiera très vite. ■

PIERRE BOUILLON

le député « Au moins laisser les écoles tester »

ENTRETIEN
Laurent Henquet, député MR depuis l'été, a enseigné pendant vingt ans avant de diriger l'Institut Saint-Louis de Namur pendant treize ans.

Les rythmes scolaires, c'est la réforme impossible ?

Je pense, oui. Pourtant, il y a à faire. Comme directeur d'école, j'ai toujours milité pour allonger le temps scolaire jusqu'au 5 ou 10 juillet et pour commencer l'année vers le 25 août. Bien sûr, ça bousculerait beaucoup d'habitudes, de traditions. Mais pour l'élève, deux mois de vacances, c'est trop. D'autre part, les enseignants ont de plus en plus de mal à boucler leur programme. D'abord parce que le temps scolaire s'est réduit - regardez par exemple le temps que nous devons désormais laisser pour les recours contre les décisions du conseil de classe : c'est 3 jours de congé en plus. Ensuite, on charge la barque scolaire - on demande aux enseignants de sensibiliser les élèves à ceci, de les ouvrir à cela... C'est bien, mais tout ça se fait au détriment des cours généraux. Il faudrait

d'autre part généraliser les congés de deux semaines - une semaine ne sert à rien - et les alterner avec 7/8 semaines de cours. Actuellement, il y a des trimestres trop longs. On le voit : les élèves sont fatigués, nerveux en classe, nerveux en cours de récréation. Mais bon, tout cela, on le sait : les rythmes scolaires, on en parle depuis des décennies.

Que faire, pour débloquer cela ?

On connaît la pression de l'horeca, la pression des habitudes. Alors, ce qui manque, c'est une vraie volonté politique pour braver tout cela. Et elle n'existe pas !

Pour modifier le calendrier annuel, il faudrait décréter. Individuellement, l'école ne peut agir que sur l'horaire de la journée.

Et cela se fait ? Est-ce que les écoles tiennent compte des temps de vigilance pour confectonner l'horaire des cours ?

On essaie, on essaie ! Mais, allez, un exemple : l'éducation physique. On sait qu'il vaudrait mieux l'organiser l'après-midi, comme en Allemagne, et laisser les élèves se concentrer le matin, avec les enseignements les plus

difficiles. Mais dans mon école, il y a 1.400 élèves et 130 professeurs. Alors, oui, on est parfois obligé d'organiser l'éducation physique entre 8 et 10 heures, en sachant bien que ce n'est pas optimal.

Résumons-nous : réformer les rythmes scolaires est...

... souhaitable et difficilement possible, tant que le courage politique ne sera pas là. Mais le politique devrait au moins permettre aux écoles qui le souhaitent d'expérimenter, de tester des formules. Je reviens à mon idée d'allonger l'année jusqu'au 5/10 juillet et de la commencer vers le 25 août. A mon école, on a un Conseil de participation très actif (organe réunissant pouvoir organisateur, parents, profs, syndicats, NDLR). On pourrait avoir un débat de ce type dans cette instance. Ce serait un bon moyen de se réapproprier le débat sur l'organisation de l'école. Et si le Conseil de participation était d'accord pour modifier le calendrier, le politique devrait faire en sorte que nous puissions nous lancer dans l'expérience. ■

Propos recueillis par
 P.Bn

l'experte « Les esprits ont mûri »

Le politique n'est pas téméraire dans le dossier sur les rythmes scolaires. Mais côté associatif, une série d'acteurs ne lâchent pas l'os. C'est singulièrement le cas de la Ligue des familles, qui organisait en avril son « université de printemps » sur le sujet. L'événement a réuni une foule d'acteurs (syndicats, parents, associatif, politiques...) et a permis à la Ligue d'ainsi tester deux propositions.

La première : comme le suggérait la Commission de 1991, on généralise l'alternance de 7 semaines de cours/2 semaines de congé ; on raccourcit les grandes vacances de 9 à 7 semaines. La seconde suggestion : l'école commence à 8 h 30 pour s'achever à 17 h. A midi, on accorde aux enfants une vraie pause (d'au moins une heure et

demie). Les devoirs se font à l'école, pendant le temps scolaire. Et les pauses rythmant la journée impliquent que l'école fasse intervenir l'extrascolaire (culture, sports...).

Au sortir de cette université, la Ligue a fait ses comptes. Les freins existent - les habitudes, la difficulté de toucher au volume de prestations des enseignants, le fait que des parents considèrent que c'est à eux de gérer les devoirs, etc. Malgré tout ceci, Delphine Chabbert, de la Ligue, pense que bouger est désormais possible - et certainement en ce qui concerne l'horaire de la journée. « *Et si j'y crois, c'est parce que les esprits ont mûri.* »

Un contact vient d'avoir lieu entre l'association et le cabinet

de la ministre de l'Education. Et la Ligue compte activer le débat sur les rythmes lors du Pacte d'excellence que Milquet veut nouer dans les mois qui viennent avec l'ensemble des acteurs. Pour l'experte de la Ligue, les acteurs en question sont de plus en plus conscients que l'école doit s'organiser en fonction de l'enfant, pas l'inverse. Et puis, la réflexion sur les rythmes s'insérera naturellement dans le débat sur l'échec, que l'on veut tant mater et qui constituera le chapitre principal du Pacte d'excellence.

Bref, pour la Ligue, il y aurait une « fenêtre », comme on dit. Mais gare : « *Attention à ne pas imposer une réforme du haut vers le bas. Tous les acteurs l'ont dit. Il faudra convaincre les acteurs de terrain.* » ■

Propos recueillis par
 P.Bn